

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 09606
Numéro SIREN : 433 890 845
Nom ou dénomination : SONEPAR INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2022 sous le numéro de dépôt 65318



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Sonepar International S.A.S.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021
Sonepar International S.A.S.
25, rue d'Astorg - 75008 PARIS

KPMG SA
Société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Sonepar International S.A.S.

25, rue d'Astorg - 75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'associé unique de la société Sonepar International S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sonepar International S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 3 184 millions d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition. Les dépréciations des titres sont estimées sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables de l'annexe ».

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société et à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Sonepar International S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
31 décembre 2021

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 juin 2022

KPMG SA

Michel Piette

Associé

SONEPAR INTERNATIONAL

Forme juridique : SAS
Siège social : 25 rue d'Astorg 75008 PARIS

Comptes annuels au 31/12/2021

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT.....	3
Bilan actif.....	4
Bilan passif.....	5
Compte de résultat partie 1.....	6
Compte de résultat partie 2.....	7
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	8
Règles et méthodes comptables.....	9
INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT.....	12
Etat de l'actif immobilisé.....	13
Etat des amortissements.....	14
Etat des provisions et dépréciations.....	15
Etat des échéances, des créances et des dettes.....	16
Charges à payer.....	17
Composition du capital social.....	18
Variation des capitaux propres.....	19
Charges et produits exceptionnels.....	20
Effectif moyen.....	21
Liste des filiales et participations.....	22
Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan.....	23
ENGAGEMENTS ET AUTRES INFORMATIONS.....	24
Société établissant des comptes consolidés.....	25

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 198 157	1 198 157		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immos incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	1 198 157	1 198 157		
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	3 184 822 646	1 133 000	3 183 689 646	3 153 608 919
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	3 184 822 646	1 133 000	3 183 689 646	3 153 608 919
Total Actif Immobilisé (II)	3 186 020 802	2 331 157	3 183 689 646	3 153 608 919
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 625		5 625	
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	24 018 938		24 018 938	20 412 238
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	24 018 938		24 018 938	20 412 238
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	2		2	15 799
TOTAL Disponibilités	2		2	15 799
Charges constatées d'avance				
TOTAL Actif circulant (III)	24 024 565		24 024 565	20 428 037
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	3 210 045 368	2 331 157	3 207 714 211	3 174 036 956

BILAN PASSIF

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 487 592 900)	487 592 900	487 592 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	157 645 760	157 645 760
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	48 759 290	48 759 290
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	693 997 950	693 997 950
Report à nouveau	966 416 435	1 016 392 555
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	41 511 806	-49 976 120
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	4 193 111	4 202 735
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 706 119 303	1 664 617 120
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	2 271 000	1 403 000
Provisions pour charges	565 123	510 589
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	2 836 123	1 913 589
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 598	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	800 086 667	800 086 667
TOTAL Dettes financières	800 092 265	800 086 667
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 850	87 849
Dettes fiscales et sociales	13 506 119	8 053 637
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	685 087 552	699 278 094
TOTAL Dettes d'exploitation	698 666 521	707 419 580
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	1 498 758 786	1 507 506 246
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF (I à V)	3 207 714 211	3 174 036 956

COMpte DE Résultat PARTIE 1

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	19 905 221		19 905 221	16 078 815
Chiffres d'affaires nets	19 905 221		19 905 221	16 078 815
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			751 498	374 479
Autres produits			2	
Total des produits d'exploitation (I)			20 656 721	16 453 293
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 337 877	1 316 982
Impôts, taxes et versements assimilés			428 864	428 443
Salaires et traitements			13 285 544	10 118 746
Charges sociales			5 128 206	3 988 513
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		239 631
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	565 123	690 589
Autres charges				0
Total des charges d'exploitation (II)			20 745 614	16 782 904
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-88 894	-329 611
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			32 152 284	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			30 127 000	80 000
Différences positives de change			10 205	3 496
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			62 289 490	83 496
Dotations financières aux amortissements et provisions				30 062 000
Intérêts et charges assimilées			19 674 531	19 476 050
Différences négatives de change			19 386	432
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			19 693 917	49 538 482
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			42 595 573	-49 454 986
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			42 506 679	-49 784 597

COMPTE DE RÉSULTAT PARTIE 2

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10	3
Produits exceptionnels sur opérations en capital	89 770	
Reprises sur provisions et transferts de charges	46 273	
Total des produits exceptionnels (VII)	136 053	3
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4	2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	46 273	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 084 649	191 524
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 130 926	191 526
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-994 873	-191 523
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	83 082 263	16 536 793
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	41 570 457	66 512 913
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	41 511 806	-49 976 120

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Faits majeurs de l'exercice

Un processus de liquidation des trois sociétés TEDLA au Mexique a été initié en 2021. La filiale Mexicaine, SERVICIOS ADMINISTRATIVOS TEDLA, a été liquidée au cours de l'exercice, ce qui a donné lieu à un boni de liquidation d'un montant de 89 769,77 €, et à la sortie des titres acquis pour un montant de 46 273,10 €. Les deux autres sociétés devraient être liquidées en 2022.

Les titres de Sonepar South America Participacoes ont fait l'objet d'une reprise nette de provision pour dépréciation à hauteur de 30 062 000 €.

Les titres de IEFFECT ont fait l'objet d'une reprise nette de provision pour dépréciation à hauteur de 65 000 € (laissant une provision pour dépréciation de 1 133 000 €).

Le contexte épidémique crée une situation incertaine. A ce stade, il est difficile de mesurer les impacts sur l'activité des participations. Aucun impact n'est à mentionner au 31 décembre 2021.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise, ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (Règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Acquisition au 1er janvier 2016 d'un contrat de licence pour un montant de 1 198 156,68 €, amorti en linéaire sur 5 ans.

Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition, celui-ci s'entendant du prix payé pour acquérir les titres, des sommes versées pour souscrire au capital des filiales ou participations et de tous les frais directement attribuables à ces opérations, tels que les frais d'avocats ou de conseils financiers.

Une dépréciation des titres de participation est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à leur valeur comptable. L'estimation de la valeur d'utilité repose notamment sur la rentabilité de l'entité, ses perspectives de rentabilité, ses capitaux propres, les projets de cession, les cours de bourses, les critères d'appréciation retenus lors de la transaction d'origine.

Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan. Elles sont constituées des amortissements dérogatoires du coût d'acquisition des titres.

En 2021 :

Un amortissement dérogatoire de 36 649 € a été comptabilisé, il est lié aux frais d'acquisition des titres I effectifs ag activés en 2016 et 2017 pour un montant total de 381 078 €.

Une reprise d'amortissement dérogatoire de 46 273.10 € a été comptabilisée, elle est liée aux frais d'acquisition des titres de la société Servicios Administrativos Tedla qui ont été sortis au cours de l'exercice.

Provision pour indemnité de départ à la retraite

La société comptabilise une provision au titre des indemnités de départ à la retraite, à verser à l'âge du départ à la retraite de ses salariés si ceux-ci font encore partie de l'effectif à cette date.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Taux de provisionnement de charges sociales de 48%
- Taux de rotation annuel des salariés 10%
- Age du départ en retraite 65 ans
- Évolution de la masse salariale 2.8%
- taux d'actualisation 0.9%

Provision Sonepak

La société, en tant que filiale de Sonepar S.A.S., comptabilise une provision pour charges au titre de l'exercice des stocks options et de l'acquisition des actions gratuites Sonepak par les salariés de Sonepar International. Les actions de la société Sonepak ont été structurées de manière à représenter une valeur patrimoniale identique à celle de la société Sonepar. Le Conseil d'administration de Sonepak attribue aux salariés de Sonepar et de ses filiales des actions gratuites et des options, donnant droit à acquérir des actions de Sonepak (une option donne droit à une action Sonepak). Le prix d'exercice des options a été fixé à la valeur de l'action Sonepak de l'année d'attribution des options. La valeur de l'action Sonepak est déterminée chaque année en mai à dire d'experts indépendants.

Des options et des actions gratuites ont été attribuées aux salariés au travers de plusieurs plans, autorisés par l'assemblée des actionnaires et le Conseil d'administration de Sonepak depuis 2005. Le nombre d'options en circulation au 31 décembre 2021 est de 6 847 toutes catégories confondues, dont 3 000 au titre du plan 2014 et 3 847 au titre du plan 2016. Le nombre d'actions gratuites en circulation à la même date est de 18 673 correspondant à 265 actions au titre du plan de célébration du 50^{ème} anniversaire de Sonepar, 5 366 actions au titre du plan d'actions de performance 2019, 6 437 actions au titre du plan d'actions de performance 2020 et 6 605 actions au titre du nouveau plan d'actions de performance attribué le 29 octobre 2021. Le plan d'actions de performance 2018 est arrivé à échéance en 2021 et a donné lieu à l'acquisition de 4 068 actions Sonepak par les salariés de Sonepar International.

La provision constatée par la société représente le coût estimé de la remise des actions aux bénéficiaires des options lors de l'exercice de celles-ci ou lors de l'acquisition définitive des actions gratuites. Ce coût est égal à la différence entre le coût d'achat des actions Sonepak et le prix d'exercice, et est refacturé par Sonepak à Sonepar International. La provision est estimée sur la base de l'évolution prévue de la valeur de l'action Sonepak. Depuis fin 2017, les provisions de Sonepar International sont calculées au prorata temporis en cas de mobilité intra-groupe.

En 2021, Sonepar International a également comptabilisé une provision de 204 000 € correspondant à la contribution patronale à payer lors de l'acquisition des actions gratuites ou de la transformation de l'option en action.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué des managements fees facturés à Sonepar, regroupant le coût des salaires de l'année et de facturation à Sonepar de frais liés au service du Digital.

Résultat financier

Le résultat financier est composé des dividendes perçus des entreprises liées pour un montant de 32 152 284€, de charges d'intérêts sur compte courant avec des entreprises liées pour un montant de 19 674 531 €, de perte de change nette de 9 181€, ainsi qu'une reprise de provision pour dépréciation des titres de participation à hauteur de 30 127 000€.

Entreprise liées

Ce poste est constitué des dettes et emprunts avec OTS et Sonepar.

Impôts sur les sociétés

Une convention d'intégration fiscale a été signée le 02/01/2002 avec la société mère SONEPAR. La convention précise que :

- La filiale détermine son impôt comme si elle n'avait jamais été membre du groupe fiscal
- La filiale impute sur sa base d'impôt sur les sociétés les avoirs fiscaux et crédits d'impôts dans les conditions de droit commun.

Le résultat est fiscalement intégré au 31/12/2021. Cette année, Sonepar International a un résultat fiscal déficitaire de 18 722 770 €. En l'absence d'intégration fiscale, le montant des déficits reportables de Sonepar International est de : 409 760 997 €.

Évènements post - clôture

Le 22 février 2022, Sonepar USA a conclu un accord de cession de l'activité Vallen North America (USA, Canada et Mexique), principalement centrée sur les MRO industriels et les services d'approvisionnement intégrés, à Nautic Partners. La vente est effective depuis le 31 mai 2022 et toutes les conditions suspensives ont été satisfaites.

La cession de Vallen ne remet pas en cause la valorisation des titres de participation de Sonepar International au 31 décembre 2021.

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

IMMOBILISATIONS

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et annorts	
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	1 198 157			
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL III)					
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	3 184 868 919		-46 273	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL IV)		3 184 868 919		-46 273	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		3 186 067 076		-46 273	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			1 198 157	
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL III)					
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			3 184 822 646	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL IV)				3 184 822 646	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				3 186 020 802	

AMORTISSEMENTS

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement	(I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)	1 198 157			1 198 157		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)							
TOTAL GENERAL (I + II + III)		1 198 157			1 198 157		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M. Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres	36 649			46 273			-9 624
TOTAL	36 649			46 273			-9 624
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

PROVISIONS

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	4 202 735	36 649	46 273	4 193 111
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	4 202 735	36 649	46 273	4 193 111
Provisions pour litige	180 000		180 000	
Frais de développement				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	510 589	565 123	510 589	565 123
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 223 000	1 048 000		2 271 000
TOTAL II)	1 913 589	1 613 123	690 589	2 836 123
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	31 260 000		30 127 000	1 133 000
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL III)	31 260 000		30 127 000	1 133 000
TOTAL GENERAL (I + II + III)	37 376 324	1 649 772	30 863 862	8 162 234
Dont dotations et reprises d'exploitation		565 123	690 589	
Dont dotations et reprises financières			30 127 000	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1 084 649	46 273	
dépréciations des titres mis en équivalence				

CREANCES ET DETTES

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immos financières					
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE					
Clients douteux ou litigieux					
Autres créances clients clients					
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée		120 200	120 200	
	Autres impôts				
	État - divers				
Groupes et associés			23 898 738	23 898 738	
Débiteurs divers					
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			24 018 938	24 018 938	
Charges constatées d'avance					
TOTAL DES CREANCES			24 018 938	24 018 938	
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		5 598	5 598		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		800 086 667	800 086 667		
Fournisseurs et comptes rattachés		72 850	72 850		
Personnel et comptes rattachés		3 841 848	3 841 848		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		2 200 935	2 200 935		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	7 108 508	7 108 508		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	354 828	354 828		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés		685 087 552	685 087 552		
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		1 498 758 786	1 498 758 786		
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	4 875 929			4 875 929	100 €
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	4 875 929			4 875 929	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminution	Distribution dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	487 592 900,00						487 592 900,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	157 645 760,00						157 645 760,00
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	48 759 290,00						48 759 290
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	1 016 392 555,05				-49 976 119,99		966 416 435
Résultat de l'exercice	-49 976 119,99	41 511 806,07			49 976 119,99		41 511 806
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	4 202 735,41	36 649	-46 273,10				4 193 111
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 664 617 120	41 548 455	-46 273				1 706 119 302

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			
Production vendue services	19 905 221	16 078 815	23,80 %
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	19 905 221	16 078 815	23,80 %
Chiffres d'affaires nets-Export			
Chiffres d'affaires nets	19 905 221	16 078 815	23,80 %

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cession titres de participations		89 769,77
Valeur nette titres cédés	46 273,10	
Divers produits		10,09
Diverses charges	3,80	
Reprise amortissement dérogatoire		46 273,10
Amortissement dérogatoire N	36 649,00	
Provision stock option SONEPACK	844 000,00	
Provision PP stock option	204 000,00	
TOTAL	1 130 925,90	136 052,96

EFFECTIF MOYEN

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Cadres	99.7	85.8			100	86
Agents de maîtrise, VRP	4.8	4.2			5	4
Employés	2	2			2	2
TOTAL	106.5	92			107	92

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Nbre actions ou parts	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
			Brute	Nette			
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)							
ELEKTROSKANDIA SVERIGE AB Norrvikenleden 97 19183 SOLLENTUNA (Suède) AB capital divisé en 1 150 000 actions de 100 SEK	1 150 000	100,00%	480 146 700,55	480 146 700,55			
SONEPAR SUISSE Edisonstrasse, 5 9015 SAINT GALLEN (Suisse) AG capital divisé en 6 500 actions de 1 000 CHF	6 500	100,00%	87 362 105,81	87 362 105,81			21 554 977,82
SONEPAR CANADA, Inc 1 Place Ville Marie Suite 1840 H3B 4A9 MONTREAL QUEBEC Canada capital divisé en 46 971 800 actions de 0,787106306CAD	46 971 800	100,00%	467 475 832,00	467 475 832,00			
OTRA NV Sis Bovenkerkerweg 10-12 1185X Amstelveen Pays Bas capital divisé en 34 196 470 actions de 0,9 euros	30 776 822	90,00%	1 272 812 294,00	1 272 812 294,00			
SONEPAR IBERICA Sis Juan Esplandiú 15 4° 28007 Madrid Espagne capital divisé en 140 000 actions de 500 euros	140 000	100,00%	121 261 343,00	121 261 343,00			
SONEPAR MEXICO Av Belisario Dominguez 707 Col Lomas de la Serva 92270 Cuernavaca Morelos Mexique capital divisé en 7 976 540 actions de 8,58 MXN	7 976 539	99,99%	39 586 355,41	39 586 355,41			10 597 306,59
SONEPAR SOUTH AMERICA PARTICIPACOES Rue Joaquim 466, 19° andar, Sala 1915 Itaim Bibi 04534-002 SAO PAULO (Brésil) Ltda au capital de 61 009 592 R\$ capital divisé en 385 285 309 actions de 1 BRL	385 285 308	99,99%	108 280 638,79	108 280 638,79			
SONEPAR ASIA PACIFIC Ltd Unit 1806. Tai Yau Building 181 Johnston Road vWanchai - Hong-Kong capital divisé en 5 600 000 000 actions de 1 HKD	5 600 000 000	100,00%	561 797 973,81	561 797 973,81			
ARC ELECTRONIC rue Fantanii, nr.17 500482 Brassov - Roumanie capital divisé en 42 850 actions de 10 LEI	32 350	75,50%	3 988 958,18	3 988 958,18			
SONEPAR LATAM Calle Ramon Cajal, number 24, 1sr Floor 28914 Laganés (Madrid) capital divisé en 23 003 000 actions de 1 €	23 003 000	100,00%	23 003 000,00	23 003 000,00			
SONEPAR PERU HOLDINGS.A.C Av; Republica de Panama NRO. 3517, INT. 602, URB. LIMATAMO Lima- Lima - San Isidro 15047 Lima Peou capital divisé en 30 501 000 actions de 1 PEN	30 500 999	99,99 %	8 370 557,57	8 370 557,57			
SONEPAR CHILE SPA Morandé 838 Comuna de Santiago, Chili capital divisé en 6 949 799 actions de 1 000 CLP	6 949 799	100,00%	9 366 654,53	9 366 654,53			
Participations (10 à 50% du capital)							
IEFFECT AG Technoparkstrasse 1 CH-8005 Zurich, Switzerland Capital divisé en 100 000 actions de CHF	30 000	30,00 %	1 307 862,96	174 862,96			
TOTAL			3 184 760 277	3 183 627 277			32 152 284

Les informations dont la divulgation est de nature à porter préjudice à la société n'ont pas été mentionnées dans ce tableau.

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

	Montant concernant les entreprises		31/12/2021
	liées	avec un lien de participation	Dettes/créances représ. par effets de commerce
Avances et acomptes versés sur immobilisations			
Incorporelles			
Corporelles			
Immobilisations financières			
Participations	3 183 514 783		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
	3 183 514 783		
Créances			
Fournisseurs : avances et acomptes versés			
Créances clients et comptes rattachés	23 886 265		
Autres créances			
Capital souscrit appelé non versé			
	23 886 265		
Disponibilités			
Comptes courants financiers			
Dettes financières diverses			
Dettes rattachées à des participations			
Emprunts et dettes financières divers	850 420 694		
Comptes courants financiers	634 117 079		
	1 484 537 773		
Clients : avances et acomptes reçus			
Dettes fournisseurs	636 446		
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes			
	636 446		

ENGAGEMENTS ET AUTRES INFORMATIONS

SOCIÉTÉ ÉTABLISSANT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
SONEPAR 25 rue d'ASTORG 75008 PARIS N° SIRET 585 580 202 0083	SAS	107 936 508	100,00%

SONEPAR INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée au capital de 487 592 900 euros
Siège social : 25 rue d'Astorg – 75008 PARIS
433 890 845 RCS Paris
(la « Société »)

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 17 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le dix-sept juin,

La société Sonepar, société par actions simplifiée, au capital social de 107 936 507,94 euros, dont le siège social est situé au 25 rue d'Astorg, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 585 580 202,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société, disposant de l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société (l'« **Associé unique** ») et statuant sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et quitus au Président de la Société ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
3. Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
4. Pouvoirs pour les formalités.

Après avoir constaté que la société KPMG S.A., commissaire aux comptes de la Société, informée des présentes décisions, est absente et excusée ;

Après avoir reconnu avoir eu communication des documents suivants :

- La copie de la lettre informant le commissaire aux comptes de l'adoption des présentes décisions ;
- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2021 ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Le texte du projet des décisions ;
- Un exemplaire des statuts de la Société ;

A pris par écrit les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

(Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et quitus au Président de la Société)

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes annuels de la Société, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés et se soldant par un résultat net bénéficiaire de 41 511 806 euros, ainsi que les opérations retracées dans ces comptes et rapports, et donne quitus entier et sans réserve au Président de la Société pour sa gestion pendant l'exercice clos.

L'Associé unique prend acte de ce qu'aucune dépense n'ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été engagée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

DEUXIÈME DÉCISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, comme suit :

(en euros)

Résultat de l'exercice	41 511 806,00
Report à nouveau antérieur	966 416 435,00
Bénéfice distribuable	1 007 928 241,00
Affectation à titre de dividende	00,00
Report à nouveau	1 007 928 241,00

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé unique précise que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice 2020	pas de distribution de dividende
Exercice 2019	pas de distribution de dividende
Exercice 2018	4,10 euros / action

Les dividendes versés lors des trois derniers exercices étaient éligibles à l'abattement de 40 %.

TROISIÈME DÉCISION

(Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce)

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve ledit rapport qui ne comporte aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article susvisé conclue par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

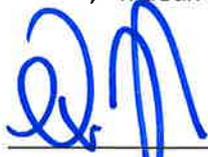
QUATRIÈME DÉCISION
(Pouvoir pour formalités)

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités nécessaires.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal,

A Paris, en deux exemplaires,



La société Sonepar SAS

Représentée par Monsieur Andros NEOCLEOUS, Directeur général délégué